



Communiqué

Natura 2000 « Massif de Fontainebleau »



Fontainebleau

Retenus par la commune de Fontainebleau, qui assure depuis juillet 2014 la présidence du comité de pilotage des sites Natura 2000 du massif de Fontainebleau, l'Office national des forêts et l'Association des naturalistes de la Vallée du Loing en assureront conjointement l'animation pour la période 2014-2017.

Le massif forestier de Fontainebleau, riche d'un réservoir biologique remarquable, constitue depuis 2004 un site Natura 2000. Représenté par un ensemble de sites naturels, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces animales et végétales, et de leurs habitats, ce réseau européen concilie à la fois **la préservation des espèces et habitats naturels et les enjeux socio-économiques du territoire bellifontain.**

Son fonctionnement repose sur un document d'objectifs, couramment appelé DOCOB qui **présente les orientations de gestion et de conservation ainsi que les modalités de leur mise en œuvre.** Ce processus est validé par un comité de pilotage réunissant les principaux acteurs locaux - élus, associations, fédérations, forestiers, etc. - et présidé par une collectivité territoriale.

Sur Fontainebleau, l'Etat assurait, depuis 2012, la présidence du comité de pilotage ainsi que l'animation de Natura 2000 avec l'appui d'un bureau d'études, puis de l'Office national des forêts dès la fin 2013. Suite aux élections municipales de mars 2014, **la commune de Fontainebleau, sous l'égide de son maire Frédéric Valletoux, s'est portée candidate pour prendre en charge la responsabilité de cette mission.** Pour ce faire, elle a lancé un appel d'offre relatif au choix de l'opérateur chargé de suivre et d'animer le DOCOB pour la période 2014-2017.

L'offre d'animation conjointe proposée par **l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau (ANVL) et l'ONF a ainsi été retenue** et s'articule autour de cinq missions majeures :

- la gestion des habitats et des espèces ;
- l'assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences et la veille à la cohérence des politiques publiques ;
- l'amélioration des connaissances et les suivis scientifiques ;
- l'information, la communication et la sensibilisation des propriétaires, gestionnaires, acteurs et usagers du site ;
- la gestion administrative et financière et l'animation du réseau.

Le lancement de cette nouvelle gouvernance se fera lors du **comité de pilotage Natura 2000, présidé par Frédéric Valletoux, qui se tiendra le 7 novembre prochain.**

À cette occasion, l'ANVL et l'ONF présenteront également les axes de travail ainsi que les projets à venir pour 2015 : lutte contre les espèces invasives, mutualisation des bases de données naturalistes, suivis ornithologiques, création d'une application de recueil de données naturalistes, etc.

CONTACT :
Guillaume LARRIERE
Chargé de communication ONF
guillaume.larriere@onf.fr

